Comptes rendus bibliographiques

Autor(en): **C.S. / G.B.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **18 (1944)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous donnons ici, en nous excusant de le couper en deux morceaux, la suite du compte rendu que M. C. Stammelbach a bien voulu nous envoyer de la thèse de Mme Leu-Llorens et dont le premier paragraphe paraît dans la chronique de la Faculté :

...En effet, il eût fallu apprendre tout d'abord à la candidate à s'exprimer en une langue correcte et précise. Son étude est farcie de monstruosités, ou baignée d'obscurités : « (Les roses des cathédrales) reçoivent les rayons du soleil ; elles les *captivent* dans leurs multiples carreaux, qui en deviennent resplendissants » (p. 105). Ailleurs, à propos de l'arc brisé (p. 101) : « Là, où nous avons trouvé l'arc brisé, il est une survivance qui tend à disparaître. On le constate, en voyant l'emploi de deux ou trois arcs brisés dans une église, qui a, en général, des arcs en plein cintre. Ces apparitions timides annoncent la disparition définitive de l'arc brisé, qui ne renaîtra, dans l'architecture religieuse catholique, qu'avec le style néogothique. » Quelle convaincante démonstration !

Ces exemples suffisent à montrer que la candidate, qui présente son travail comme celui d'une *licenciée* (et elle évoque de célèbres historiens de l'art qui ont travaillé 15 ans à leur thèse), a grand'peine à s'exprimer en français. Ce qui est surprenant, c'est que, le sachant, elle n'ait pas recouru à une personne capable de « traduire » tout ce fatras en français. Mais non moins étonnant que la commission chargée d'examiner cette thèse ait accordé l'imprimatur !

Nous parlions plus haut de fatuité. Mme Leu-Llorens déclare en effet qu'elle n'a admis aucune des théories qu'elle a trouvées dans les ouvrages consultés. Ce serait signe de supériorité intellectuelle, si ce qu'elle avait à proposer était plus valable ou plus original que ce qu'Eugenio d'Ors, Weingartner ou Wölfflin, par exemple, ont pu écrire sur ce thème. Malheureusement son esprit paraît aussi incapable de s'intéresser à l'essence du baroque qu'il l'est de conclure, de ramasser la question. Aussi Mme Leu-Llorens s'est-elle contentée de parler du plan des églises baroques, après avoir disputé au Gesù à Rome le titre d'« église type » ; puis elle a passé en revue dix-sept éléments de la construction : arc-doubleau, ogive, arc brisé, rose, arc-boutant, coupole, pinacle, etc., dont elle ne discute même pas l'origine ni ne comprend toujours, et, à plus forte raison, n'explique clairement la fonction.

Elle a simplement dressé un répertoire des églises, dans les différents pays d'Europe, où ces éléments figurent. Sur ce point il faut reconnaître que son enquête a été faite consciencieusement et que ce « répertoire » offre une mine de

renseignements précieux. Seulement, à quoi bon dresser la liste de ces éléments et de ces édifices, si l'auteur de la thèse ne s'efforce de montrer quel parti les architectes baroques en ont tiré ? Car s'ils usent des mêmes éléments que les architectes du moyen âge, ils ont, par contre, « placé la balle » d'une manière qui leur est propre.

Mais Mme Leu-Llorens semble peu soucieuse de définir l'esprit qui anime l'architecture baroque. Elle ne voit en lui qu'un *continuateur* (p. 153), et lui découvre « le mérite d'accomplir l'architecture médiévale », ce qui ne nous paraît pas vouloir dire grand'chose, tant l'architecture romane et gothique, chacune pour sa part, sont à même de donner une impression de plénitude, d'accomplissement, propre à combler l'esprit.

Si, dans ce qu'elle écrit, Mme Leu-Llorens ne montre ni curiosité profonde pour les problèmes esthétiques que pose le baroque, ni vive sensibilité en présence des œuvres dont elle parle, elle est également affligée de « vues » désastreuses sur l'histoire de l'art religieux et sur l'histoire tout court (cf. p. 153 sur la Renaissance et la Réforme) qu'elle considère, en ce qui concerne l'art chrétien, comme une chose achevée : (p. 169) « ...Après le baroque, l'architecture religieuse n'a plus rien eu à exprimer. Tout est dit, tout est contenu dans le symbolisme roman, gothique et baroque. »

Aussi déplorons-nous, dans cette étude, cette grande absence de méditation sur l'essence du baroque, sur les questions que pose cette esthétique qui rebrasse tant d'éléments antiques ou médiévaux, insuffle une vie si extraordinaire à la matière (façades, clochers, corniches, plafonds, statues...) ; c'est cette démission d'une part trop importante de l'esprit et de la sensibilité que nous regrettons. Et les quelques paroles, point du tout préparées, par lesquelles la candidate présenta son travail, témoignèrent d'une égale indigence.

On peut s'étonner enfin que ce soit justement la Faculté des lettres qui convie le public à de si pitoyables débats...

C. S.

* * *

La section vaudoise de Zofingue a eu l'heureuse idée de tirer à part, en une brochure à la couverture sobre et grise [1], les deux discours prononcés à la séance du 23 juin où le prix Rambert fut remis à M. Jacques Mercanton, et publiés dans la « Feuille centrale » du mois dernier. Ils atteindront ainsi, espérons-le, un public plus étendu que celui de la revue zofingienne. Ils méritent l'un et l'autre la lecture attentive de tous ceux qu'intéressent les problèmes de l'expression littéraire et de l'artiste en verbe. M. André Rivier s'efforce d'analyser en ses composantes essentielles le style de M. Mercanton, et passe de là comme nécessairement à l'attitude à l'égard de la vie et de la mort de l'auteur de *Thomas l'incrédule*. La sympathie et la clairvoyance objective inspirent ces

[1] Librairie F. Rouge & Cie. S.A., Lausanne.

quelques pages. Dans sa réponse, M. Mercanton a cherché, à la lumière de sa propre expérience, à expliquer en quelque mesure ce qu'est un artiste. Il y a mis une modestie grave et digne, une sincérité émouvante. Et au cours de sa recherche, que de remarques, d'observations à méditer! En voici une que nous ne pouvons nous retenir de citer : « ...si l'artiste a quelque ambition mondaine, c'est de réveiller en chaque homme, sous le fardeau des soucis, des travaux, de tant d'horribles et d'absurdes devoirs, le sens de sa vie la plus humble, la plus vraie, mais aussi la plus valable et la plus riche. »

G. B.

Editeur : Imprimerie Centrale S.A., Lausanne.
Rédacteur responsable : Georges Bonnard, Pully.
Impression : Imprimerie Centrale S.A., Lausanne.
Responsable de la partie des annonces : Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.